Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 14 (1878)

Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE 1er MARS 1878

XIVe Année. N° 5.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Maximes et Pensées d'éducation du Père Grégoire Girard, *(suite)*. — Chronique de l'Instruction publique en France. — Chronique neuchâteloise du Locle. — Correspondance (la Réforme de l'instruction primaire). — Bibliographie. — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Nominations.

Maximes et pensées éducatives du Père Grégoire Girard.

(Suite.)

EDUCATION INTELLECTUELLE ET DIDACTIQUE.

L'instruction est le grand art de mettre les hommes en toute valeur. Elle demande que leurs facultés soient exercées, mûries, parce que le bonheur et la dignité de l'homme sont à ce prix et que ce n'est qu'en les éveillant toutes qu'on est sûr de distinguer le talent particulier pour le mettre à sa place. Ainsi le plan d'instruction présenté à la nation francaise par Talleyrand, en 1792, embrasse toutes les dispositions physiques, morales, intellectuelles et depuis, les écoles primaires consacrées aux premiers éléments de gymnastique, de religion, de morale, de logique, de calcul, de langue, s'élève de degré en degré jusqu'à l'*Institut national* qui est le voussoir du plus vaste édifice (1810).

—

Si les neuf Muses sont sœurs, elles demandent cependant à être cultivées séparément, pour être mieux cultivées.

—

La méthode socratique est la seule qui soit vraiment éducative. Elle fait penser l'élève et l'excite au travail. Elle fortifie son intelligence, lui donne de la dextérité avec la joie que l'on éprouve quand on a la conscience de ses aptitudes et le désir d'aller plus loin et de tenter de nouveaux efforts. Quelle différence d'une école où règne la méthode socratique d'avec ces établissements où tout est inculqué aux élèves, où tout leur est mâché en quelque sorte et où ils n'ont qu'à répéter ce qui leur a été dit et à reproduire ce qui a été fait.

Cultiver certaines dispositions naturelles et en négliger d'autres où les étouffer ce qui est à peu près la même chose, n'est ce pas déformer le chef d'œuvre de la création, troubler la belle harmonie de la nature?

—

Un principe que l'on ne doit jamais perdre de vue lorsqu'il s'agit de la méthode d'enseigner, c'est qu'il faut commencer par les choses qui sont le plus à la portée des élèves et avancer ensuite en besogne à proportion des progrès qu'ils auront faits? On ne peut donner d'abord que des matériaux à leur jeune pensée et, s'ils ont l'esprit assez ouvert, on s'occupera à mettre de l'ordre et de l'ensemble dans leurs idées et l'on finira par les réduire en système. Ce principe n'est pas nouveau et cependant je pose en fait que dans la plupart de nos écoles on y fait fort peu d'attention. On commence ordinairement par ce qu'il y a de plus difficile. Ce sont toujours des notions et des théories abstraites que l'on met en tête, tandis qu'on aurait dû finir par là.

—

On aura beau vouloir exclure la *mémoire* en faveur de l'*intelligence*. Sans elle on ne saurait faire un pas à l'école comme dans la vie. La mémoire est une nourrice de la plante; otez le suc et la plante périt. C'est la *mémoire* qui fournit à la pensée ses matériaux. Mais elle doit être cultivée avec mesure. Je ne veux pas faire une génération de perroquets.

Je distingue la *mémoire* des choses et celle des mots. La première sera cultivée à l'aide des exercices de lecture, des interrogations et des reproductions de l'élève. La mémoire des mots est cultivée dans toutes les écoles par la récitation. Je voudrais y joindre des paroles choisies de Jésus et de ses disciples; ce sont là à mes yeux le meilleur vade-mecum pour la vie. Les para-

boles de l'Evangile qui plaisent tant aux enfants et des chants en vers, sentences, paraboles et vers pourraient servir aussi pour les exercices d'écriture.

—

Il faut prendre garde qu'en cultivant la mémoire on n'étouffe la raison. Le plus beau problème que l'éducation ait à résoudre est de donner à cette raison la force et la rectitude, la force afin qu'elle puisse s'avancer vers la vérité, la rectitude afin que cette vérité ne lui échappe pas.

Chronique de l'instruction publique en France.

Le Manuel général de l'instruction publique a consacré plusieurs articles à l'importante question de la nomination des instituteurs. Dans ces articles, M. Charles Defodon examine les divers modes de nomination qui ont été en vigueur en France à partir de la loi de 1833. Sous le régime de cette législation scolaire, la nomination des instituteurs se faisait par les comités d'arrondissement et sur la proposition des autorités municipales. En 1850, un nouveau système fut introduit, en vertu duquel l'élection appartenait aux autorités municipales. Nouvelle modification en 1852, où la nomination fut remise aux recteurs d'Académie, mais après avoir entendu les autorités locales. Enfin, en 1854, en plein empire, cette nomination était conférée aux préfets.

Aujourd'hui, comme nous l'avons dit précédemment, cette nomination est rendue aux recteurs.

M. Dufodon, lui, aurait préféré un autre système qui aurait fait de l'élection de l'instituteur l'affaire d'un directeur départemental.

Comme l'a très bien fait observer cet honorable rédacteur du *Manuel Général,* il peut y avoir de graves inconvénients à abandonner complétement la nomination des instituteurs aux influences locales, souvent mesquines, étroites, exclusives et qui se ressentent par trop de l'esprit de parti. Mais il y en a de plus graves encore dans l'élection par les préfets, agents essentiellement politiques et aux yeux desquels les considérations de l'ordre intellectuel et scolaire s'effacent devant la question d'opinion. Aussi la loi qui a fait des préfets les régulateurs omnipotents de l'instruction populaire doit-elle son origine à un régime qui voulait tout impérialiser à son profit.

La France a aujourd'hui 79 écoles normales d'instituteurs primaires et 17 écoles normales seulement pour les institutrices.

M. Paul Bert, un député très dévoué à la cause de l'éducation publique, demande une école normale pour chaque sexe par département.

Mais comme le personnel enseignant nécessaire manquerait pour l'établissement d'écoles normales d'institutrices en nombre si considérable, une autre idée a surgi, celle de créer une école pédagogique destinée à former des institutrices pour l'enseignement et la direction des écoles normales. C'est un membre de la chambre, M. Challamet, qui a pris l'initiative de cette proposition en date du 29 janvier de cette année.

La république française prend, comme on voit, au sérieux sa mission de relèvement et d'instruction populaire. C'est la meilleure preuve qu'elle est digne de la liberté, à laquelle elle est arrivée et du *self-gouvernement,* auquel elle aspire de plus en plus.

A. D.

Chronique neuchâteloise du Locle.

Conférence du 26 janvier au Locle. Présidence de M. Grandjean.

Quatorze membres étaient présents, parmi lesquels il faut remarquer deux collègues de la Sagne et un des Ponts qui n'ont pas redouté la distance et les bourrasques de l'hiver. Deux membres auxiliaires nous ont aussi honorés de leur présence.

Tous les instituteurs du district ont été convoqués. Le Président annonce que d'après la dernière décision, les instituteurs non présents, s'ils ne se font pas excuser, ne seront plus considérés comme membres de la société.

L'assemblée délibère sur l'importance que l'on donnera au chant cette année.

A ce sujet, le doyen des instituteurs du canton, M. Cornu, fait observer qu'autrefois, dans les réunions de la Société pédagogique, la journée n'aurait pas été complète s'il n'y avait pas eu un exercice vocal de musique.

A l'unanimité, la section décide de faire son possible pour donner une nouvelle impulsion au chant et faire revivre les fêtes cantonales. Pour chaque séance, on étudiera le morceau qui sera indiqué dans les cartes de convocation. L'heure de 11 $^1/_2$ est fixée pour cette étude.

On passe aux travaux personnels.

M. Cornu commence, en présentant un travail sur les différents genres de style, leurs propriétés et leurs applications; chaque définition est accompagnée d'exemples tirés des meilleurs auteurs.

M. Thiébaud lit l'analyse d'un livre intitulé : l'*Instituteur Grimpion,* de M. Besançon, professeur à l'Académie de Lausanne. Dans cet ouvrage, l'auteur a réuni tous les défauts des instituteurs pédants et fats en un seul type, et les a présentés sous les couleurs les plus propres à prévenir les jeunes pédagogues contre l'orgueil.

La séance de relevée commence à deux heures par un exercice de chant. M. Barbezat, Directeur du Collége, donne ensuite une leçon de chimie sur les dernières découvertes concernant la liquéfaction des gaz oxigène et azote. En dessinant à la planche noire les instruments qui ont servi aux opérations, l'honorable professeur fait comprendre à son auditoire les difficultés qu'il y a eu à vaincre pour arriver à ce beau résultat.

M. Knapp, parle de l'ouvrage de M Reclus sur la géographie universelle en ce qui concerne la Suisse. Il a remarqué quelques inexactitudes particulièrement dans la partie qui traite du canton de Neuchâtel.

Pour terminer, M. Lüginbühl récite l'*Ossuaire de Stanz*, poème national d'Albert Richard.

Huit travaux restent inscrits pour la prochaine conférence qui aura lieu au Locle le 21 mars prochain.

La séance est levée à 4 ½ heures.

Le Secrétaire, G. Favraz.

CORRESPONDANCE

Lausanne, 15 janvier 1878.

Nous sommes frappé de la grande ressemblance des Maximes et principes du Père Girard, contenus dans l'*Educateur* du 15 janvier avec plusieurs des Thèses d'école, publiées par l'Anonyme du *Grenzpost* dans la *Feuille d'Avis de Bâle* du mois de septembre 1877. Qu'on nous permette de reproduire toutes ces thèses en langue française.

Thèses.

1. Les parents, même les moins instruits, ont des capacités pédagogiques, car ils sont destinés par la nature à être les éducateurs de l'humanité.

2. C'est pour cela qu'il est injuste de ne donner aucune suite aux vœux ni aux plaintes des parents.

3 Ce ne sont pas les connaissances qui donnent la valeur à l'homme, ce n'est pas d'elles non plus, que dépend la supériorité de son intelligence ; cette dernière est un don de la nature, de la force du caractère ; ce sont l'énergie de la volonté, la bonté du cœur qui déterminent la valeur de l'être humain.

4. Le bonheur de l'homme et de sa famille ne dépend pas d'une haute position sociale, acquise par une instruction supérieure ; les plus bas placés peuvent être plus heureux que les riches dont les soucis troublent souvent l'existence brillante en apparence.

5. Le bonheur et le contentement dépendent bien plutôt des qualités naturelles et du sort de l'homme que du degré de son instruction.

6. Attribuer une trop grande valeur à l'instruction qui se fait dans les écoles et surtout occuper l'enfant toute la journée, de sorte que celui-ci est pour ainsi dire soustrait à l'influence bienfaisante de la famille, est une grande erreur : il est de même complétement irrationnel de forcer toutes les classes de la société humaine à recevoir la même instruction.

7. L'instruction primaire ne doit embrasser que la lecture, l'écriture, le calcul et le chant, c'est-à-dire des chansons adaptées à l'âge de l'enfant. L'école primaire ne doit pas durer plus longtemps que jusqu'à la 13me année de l'enfant. Deux hivers d'école de répétition suffisent dès lors pour compléter cette instruction première. Mais l'élève doit savoir à fond ces branches fondamentales, lors de sa sortie de l'école.

8. Les écoles primaires sont gratuites ; l'Etat en fera les frais. Ceux qui veulent donner une instruction plus élevée à leurs enfants doivent la payer.

9. Ce qu'on appelle de nos jours une instruction élevée est une faute dans l'éducation du peuple, car cette instruction a peu de valeur pédagogique. Elle a peu d'utilité, les éléments en sont mal choisis et enseignés d'une manière si confuse qu'elle est plutôt nuisible à l'éducation morale de la jeunesse, parce qu'elle provoque en elle une vanité ridicule, la rend mécontente de sa position inférieure, lui ôte le goût du travail et lui donne au contraire l'envie des jouissances mondaines.

10. Ceux qui veulent donner à tous un enseignement élevé se rendent coupables d'un communisme tout aussi ridicule que l'est le communisme des biens ; ils renversent l'ordre des choses institué par Dieu et veulent établir une impossibilité, une absurdité. Ils propagent des idées fausses et nuisibles parmi le peuple, car ils lui apprennent à regarder et à envier une position sociale supérieure comme le souverain bien et à juger l'homme d'après les apparences.

11. Ceux qui trouvent injuste de ne pas donner la même instruction à tous, doivent en conséquent procurer la même position sociale à tous ; car sans cela ils se rendent coupables d'une bien plus grande injustice que s'ils laissaient travailler des garçons et des filles de 13 ans dans le métier et dans la condition de leurs parents, et s'ils les laissaient se réjouir de leur vie dans la société de leurs semblables.

12. Pour former un bon maître d'école primaire, dans le système que nous nous proposons, il suffirait d'une année d'instruction, car celui-ci n'a qu'à s'instruire dans les branches qu'il doit enseigner aux enfants ; mais il doit savoir celles-ci à fond et doit surtout s'entendre à instruire les enfants d'une manière animée, intéressante et qui convient à leur âge. Ce n'est pas la connaissance superficielle de la science moderne qui forme le bon instituteur ; il faut qu'il ait avant tout de l'amour pour

les enfants qu'il prenne intérêt à leurs idées et aux besoins de leur âge, et qu'il ait de la sollicitude pour leur développement.

13. L'homme des champs est la vraie force de l'Etat ; chez lui et chez le simple bourgeois se trouve encore le véritable amour de la patrie, les vertus civiques, la simplicité des mœurs. Plus vous leur inculquez votre instruction moderne, plus vous affaiblissez ces sentiments. Il est aisé de voir aujourd'hui — si on a des yeux pour cela — à quel triste résultat la manie et l'aveuglement du savoir, l'adoration du progrès, etc., ont conduit le peuple et notre pays.

Un ami du trésor de l'intelligence.

Observations. — L'anonyme de Lausanne (qui par parenthèse) pourrait bien ne faire qu'un avec celui du *Grenzpost* de Bâle, s'étaie aujourd'hui des maximes du P. Girard qui aurait voulu tracer une ligne de démarcation entre les écoles urbaines et les écoles villageoises. Mais cette ligne de démarcation a été envisagée par la démocratie actuelle comme une erreur et une déviation du principe de l'égalité proclamé par la révolution française. Que l'école primaire soit simplifiée au village et dans la ville, c'est le vœu, au contraire, de bien des pédagogues. Mais, dans la pratique, la chose est plus difficile qu'on ne le pense. Nous persistons encore à croire que le système de l'anonyme créerait un système d'écoles de castes. En tout cas, c'est d'une refonte scolaire qu'il s'agit. La question demande donc à être approfondie. On a certainement exagéré la portée de l'instruction pour le bonheur et la moralité. Mais il faudrait craindre aussi de tomber dans l'autre extrême et d'en revenir à l'idée fausse qui identifie le bonheur et la vertu avec l'ignorance.

S'il est des thèses dignes d'être examinées, s'il en est d'autres qui nous semblent inadmissibles, dans l'aperçu de l'anonyme, il y en a une troisième catégorie qui aurait besoin d'éclaircissement, par exemple celle qui attribue aux parents, même les moins instruits, des *capacités pédagogiques* et qui les *pose en éducateurs de l'humanité*. Il est peu d'instituteurs qui pussent en conscience souscrire à cette assertion démentie chaque jour par l'expérience. La plupart des parents gâtent leurs enfants et leur donnent le plus souvent droit contre leurs maîtres sans avoir entendu ces derniers. Où sont donc leurs capacités pédagogiques ? Il est assez curieux de voir qu'après avoir nié ou amoindri la compétence des instituteurs en ce qui concerne l'instruction et l'éducation, le réformateur de l'école primaire en vienne à prêter gratuitement aux parents les moins instruits les capacités qu'il refuse aux hommes qui ont fait de l'enseignement l'affaire de toute leur vie. Quelle idée se ferait-on du jugement d'un homme qui dans un cas de médecine penserait que l'avis des médecins est inutile et que les premiers venus sont tout aussi bons juges que les gens de l'art ?

Au moins dans les observations de l'anonyme de Bâle et de son sosie ou adhérent, l'anonyme de Lausanne, y a-t-il des choses dont le corps enseignant, et les législateurs scolaires, pourront faire leur profit. Mais voici venir de St-Gall un nouveau contradicteur de l'école actuelle dont le rôle facile se borne à peu près à attaquer brutalement ce qui existe, sans connaissance de cause pour commencer, et en second lieu sans

faire aucune proposition sérieuse et sans rien mettre à la place comme le fait observer notre collègue M. Wyss dans la *Lehrer Zeitung*, qui a consacré cinq articles à la réfutation de M. Wagner ; car tel est le nom de ce croquemitaine de l'instruction publique.

Mais laissons là pour le moment M. Wagner et ses diatribes. Nous y reviendrons prochainement, s'il y a lieu, c'est-à-dire si nous jugeons à propos de tenir au courant nos lecteurs de ce nouvel incident. A D.

BIBLIOGRAPHIE

DIEU ET PATRIE, cantate pour la bataille de Grandson, composée pour chœur d'enfants à trois voix égales, poésie et musique par Henri *Giroud*.

Cette cantate, exécutée par un chœur de 700 enfants à l'occasion de l'anniversaire 4 fois séculaire de la victoire remportée par les Confédérés en 1476 sur Charles le Téméraire, avait produit un effet à la fois attendrissant et grandiose. Toutes les parties de cette œuvre musicale qui est aussi tout un poème patriotique, c'est-à-dire : 1° Le salut à Grandson ; 2° Les adieux des guerriers à leurs chaumières ; 3° Le combat et 4° La prière, avaient eu un véritable succès d'enthousiasme. Aussi le vœu de voir paraître une édition populaire et simplifiée de la cantate de M. Giroud s'est-il manifesté à diverses reprises au sein du corps enseignant de la Suisse romande. L'auteur a jugé à propos d'y répondre par la publication que nous annonçons et qui est en vente chez l'auteur à Ste-Croix (Vaud). M. Giroud était déjà connu par ses mélodies pour chant et piano et par ses chœurs à quatre voix d'hommes, marqués au coin d'un noble esprit national.

La cantate de Grandson est venue donner une consécration nouvelle à son beau talent. Nous recommandons la cantate de Grandson aux commissions et aux directions d'écoles. A. D.

Tableau Synoptique des Poids, des Mesures et des Monnaies de la Confédération Suisse, par M. J. Vannotti.

Le but de ce prospectus est de présenter aux élèves des écoles populaires sous un seul coup-d'œil et groupées en colonnes toutes les *mesures effectives* du système métrique suisse.

Sur le même tableau se trouvent aussi une petite table synoptique et synthétique du système et une autre de réduction des poids et des mesures de l'ancien système dans le nouveau et vice-versa, plus une troisième table indiquant les diamètres, la hauteur, etc., que doivent avoir les mesures du système actuellement en vigueur en Suisse.

Nous pouvons, sans crainte de nous tromper, affirmer que l'enseignement du nouveau système doit être bien facilité par ce prospectus illustré d'une façon qui parle à l'œil et à l'intelligence des jeunes élèves auxquels il est dédié. Il trouverait une bonne place dans toutes les écoles primaires et secondaires de la Suisse à côté de l'autre tableau intro-

duit dès le 1er janvier 1877 dans nos écoles. — Prix : 1 fr. 25 chez l'auteur à Lugano. NIZZOLA.

Partie pratique.

par F. Maillard, sous-rédacteur.

DICTÉES

Cours moyen.

LES HABITANTS DU LABRADOR.

La population du *Labrador*[1] se compose principalement d'*Esquimaux*[2], hommes à peau jaune et de petite *taille*[3], qui se rattachent évidemment à la race mongole. Ils ont le visage plat, le nez court, les lèvres épaisses, les oreilles larges et mobiles, les cheveux noirs et raides, les mains et les pieds très *petits*[4]. Ils se régalent de la chair des *veaux marins*[5], et se *délectent*[6] de l'huile de poisson. Une telle passion pour le suif et les matières grasses nous *étonne*[7] et nous *répugne*[8] ; mais *il paraît*[9] qu'un instinct naturel fort juste sert ici de guide aux populations de ces régions glacées, car, au dire des savants, de même que la graisse sert au chauffage et à l'éclairage des habitations, elle donne aussi à l'*intérieur*[10] du corps cette force et cette chaleur *dont*[11] l'esquimau a besoin dans le rude et froid climat du pays qu'il habite. Aussi ne *serez-vous*[12] pas surpris d'apprendre que, dans une de leurs *stations*[13], les *missionnaires*[14] ayant préparé un bel arbre de Noël, garni de petites chandelles, pour les enfants de l'école, ceux-ci, après s'être *réjouis*[15] un moment de *ces*[16] belles lumières, demandèrent bientôt la permission de les éteindre pour les manger.

(A. VULLIET. *Géographie physique illustrée.*)

OBSERVATIONS. [1] *Labrador*, grande presqu'île de l'Amérique septentrionale, au nord des Etats-Unis et du St-Laurent. — [2] *Les Esquimaux* sont les habitants du nord de l'Amérique, Labrador, Grœnland, etc. L'orthographe de ce mot au pluriel ferait croire qu'il s'écrit en *al* au singulier ; il n'en est rien pourtant ; les noms propres ne suivent pas toujours les règles. — [3] *Taille*, s. f., a pour homonyme *taille*, forme du verbe tailler, et le substantif *taille* qui en dérive. — [4] *Petits*, adj. est au masculin pluriel parce qu'il qualifie mains et pieds, un subs. masc. et un fém. — [5] *Veau marin*, sorte de phoque très précieux pour les habitants des contrées boréales. — [6] *Se délectent*, v. réfl., prendre un grand plaisir à quelque chose ; ce mot est de la même famille que *délices*. — [7] *Etonne* a pour sujet *passion* et pour complèment direct *nous*. — [8] *Répugne*, même sujet que étonnne et complément direct *nous*. — [9] *Il paraît* est ici verbe impersonnel, qui a pour sujet le pronom vague *il*, le verbe imporsonnel n'a jamais de complément direct, son participe passé est toujours invariable. — [10] *Intérieur*, ici substantif, ordinairement adjectif ; la finale *érieur*, dans l'adjectif, marque une idée de comparaison : *extérieur*, *intérieur*, *supérieur*, *inférieur*, etc.; les adjectifs en *eur* de cette classe font leur féminin régulièrement : *intérieur*, *intérieure*. [11] *Dont*, pronom relatif. rappelle *chaleur*, complément indirect

de *a besoin*; l'Esquimau a besoin de cette chaleur. — [12] *Serez-vous*, après aussi, à peine, etc , on fait ordinairement inversion, le sujet se place après le verbe comme pour la forme interrogative. — [13] *Station*, s. f. formé de la racine onomatopée *st* qui indique un mouvement avec arrêt subit, cette racine forme plus d'un millier de mots français. — [14] *Missionnaire*, s. m., les missionnaires sont ceux qui vont prêcher l'évangile aux payens ; une station de missionnaires est un de leurs établissements. — [15] *Réjouis*, participe passé d'un verbe réfléchi, conjugué avec être, mais s'accordant comme avec avec avoir ; ils ont réjoui qui ? *se, eux*. masculin pluriel. — [16] *Ces*, adj., plutôt adj. démonst. que posessif; les lumières que l'on a sous les yeux, plutôt que les lumières de l'arbre.

COMPOSITION.

Chaque numéro nous amène de nouveaux collaborateurs ; soit pour les travaux d'élèves soit pour les questions de mathématiques qui s'addressent plutôt aux instituteurs. Ce n'est plus cinq pages qu'il nous faudrait avoir pour la partie pratique mais au moins le double, afin de satisfaire à toutes les exigences, de rendre compte de tous les travaux, nous osons espérer que chacun comprendra l'embarras où nous nous trouvons quelquefois et que personne ne perdra courage ni ne prendra de l'humeur si nous ne pouvons insérer immédiatement toutes les communications que l'on veut bten nous faire, toutes les solutions et les analyses de composions.

Sur le sujet de composion *Noël*, page 436 de 1877, nous avons reçu 6 compsitions de Bernex, 4 de Bulle et 3 de Vevey.

I. Ecole de Bernex. — Compositions généralement bonnes. Remarques particulières: *M. Maréchal:* on dit plutôt *destiné à* que *destiné pour* ; destiné, ne se dit d'ailleurs, guère que de choses d'importance ; *languit*, employé sans complément, n'a pas exactement le sens d'attendre avec impatience. *J.-M. Perron* : on ne peut pas dire *pendant qu'ils étaient arrivés* ; plutôt *pendant qu'ils séjournaient*.

II. Ecole de Bulle.— Compositions assez bonnes ; avec plus de simplicité plusieurs seraient meilleures. *A. Narbel* ; on peut pas dire que la fête de Noël est le *mobile* de joie ; peut-être la *cause*. A douze ans peut-on dire: *De tout temps ces naïves croyances m'ont ému? G. Python:* on dit *garder les troupeaux*, plutôt que *garder* sans complément. Style facile.

III. Ecole de Vevey. — *H. Dutoit: Blottir*, éveille une idée d'action volontaire, on ne peut donc pas dire que le Sauveur, enfant, venant de naître, était blotti dans une crèche. Bonnes compositions.

IIIe sujet proposé : Un jour de pluie. Sommaire . L'élève rappellera le souvenir d'un de ces jours de congé, où le ciel semble prendre à tâche de mettre à néant tous nos projets en déversant sans relâche ses longues cataractes. Pour l'un, la journée aura été des plus néfastes ; pour l'autre une occasion de joyeuse escapade ; elle aura permis à un troisième de se rendre utile, de faire quelque bien. Peut-être aura-t-il su trouver une occupation agréable qui lui promet de ne plus redouter la perspective

d'un jour de pluie. Bref, le sujet est des plus vastes. Il n'est pas besoin de chercher bien loin, pour retrouver le souvenir d'un jour semblable, et si chacun veut mettre à l'œuvre son imagination, nous aurons une grande variété de compositions sur ce sujet. J. W.

SUJETS D'EXAMEN *(Suite)*.

Questions de l'examen écrit du mois de décembre.

FRANÇAIS. — Dictée d'un thème et analyse d'une phrase.

HISTOIRE. — Quels changemants apportèrent au territoire suisse et au territoire genevois, les traités de 1564, 1600, 1816, 1815.

COSMOGRAPHIE. — L'équateur, l'écliptique, les équinoxes, les solstices.

PHYSIQUE. — L'atmosphère, étendue, constitution, phénomènes principaux qui s'y produisent.

ALGÈBRE. — Un enfant interrogé sur son âge répond : Dans 18 ans mon âge sera le triple de ce qu'il était il y a 18 mois. On demande l'âge actuel de l'enfant.

ALLEMAND. — Un thème allemand à traduire en français. Un thème français à traduire en allemand.

ARITHMÉTIQUE. — Montrez à des enfants que le produit de 3 par 5 est le même que celui de 5 par 3 et tirez-en une conséquence, que, par ex : $15 \times 2 \times 3 = 15 \times 3 \times 2$.

On a acheté 20 litres de lait; pour savoir si le marchand y a mis de l'eau, on pèse ce liquide et l'on trouve 20 kilos 500 grammes pour le poids. Calculez à combien pour °/₀ s'élève la quantité d'eau contenue dans 20 litres. Sachant que la densité du lait pur est 1,03.

GÉOMÉTRIE. — Un pain de sucre dont la base a 0,25 de diamètre et la hauteur 0,63 a coûté 16 fr. 50 On demande : 1° La densité exacte de cette substance sachant qu'on l'a payé 0 fr. 68 le kilog. 2° Quelle quantité de papier il a fallu pour l'envelopper en entier, en admettant que les parties recouvertes à double en ont exigé $^1/_4$ en sus de la quantité strictement nécessaire. $\left(\text{Rap. } \frac{22}{7}\right)$

ARITHMÉTIQUE

Cours élémentaire.

Réponses aux questions du n° II, page 30.

3. *a*) Sept cent vingt-cinq millièmes; *b*) quarante-cinq millièmes; *c*) quinze dix millièmes ; *d*) cinq dixièmes ; *e*) six centièmes ; *f*) deux cent cinquante-cinq dix millièmes; somme : 1,357, soit 1 et 357 millièmes.

4. *a*) 0,15 ; *b*) 0,012 ; *c*) 0,13 ; *d*) 0,0325 ; *e*) 0,715 ; *f*) 0,048 ; somme : 1,0875.

5. les 0,75.

6. les 0,757.

7. 60,625 m.

PROBLÈMES.

8. Ecrire les fractions décimales suivantes ; *a*) trois cent soixante-quinze millièmes; *b*) cent vingt-cinq centièmes ; *c*) quarante-cinq millièmes ;

d) vingt-cinq dixièmes ; *e)* mille et cinq millièmes ; *f)* quatre cent-cinq centièmes, et en faire la somme.

9. La cuisinière a acheté, lundi, 4,25 kilogrammes de pain ; mercredi, 5,125 kilog. ; vendredi, 3,5 kilog. ; samedi, 2,15 kilog. A combien se monte l'achat de pain de la semaine ?

10. On avait une pièce de toile de 42,15 mètres ; on en a pris 1,2 m. puis 4,25 m. et enfin 8,1 m. Combien en reste-t-il ?

11. On a des bouteilles de 0,875 litres. Quelle est la quantité contenue dans 75 de ces bouteilles ?

12. Il faut 0,8 m. pour faire un gilet, 2,5 m. pour faire un habit, et 1,4 pour un pantalon. Combien fera-t-on d'habillements complets avec une pièce de 98,7 m. ?

Cours moyen.

Réponse au problème 1, page 13 : 78 $^{6}/_{13}$ l. à fr. 1,20 ; 21 $^{7}/_{13}$ l. à fr. 0,45.

Solution. 135 fr. renfermant le 30 % de bénéfice, le prix de revient, soit le prix moyen, est de $\frac{100 \times 135}{130}$ = fr. 103 $^{11}/_{13}$. Supposant l'Hl. à fr. 0,45 ; la somme de 45 est de fr. 58 $^{11}/_{13}$ inférieure à la somme fixée. Remplaçant 1 litre à fr. 0,45 par un litre à fr. 1,20, il y a augmentation de 0,75. Nombre des remplacements, soit des litres à fr. 1,20 = 58 $^{11}/_{13}$: 0,75 = 78 $^{6}/_{13}$. La vérification de la réponse et facile à faire.

Ont donné la réponse : quelques élèves de l'école de Bernex.

PROBLÈME

5. On a une arche remplie de froment, qui mesure 1,55 m. de longueur ; 0,84 de largeur et 0,9 de hauteur. Quelle en est la valeur à fr. 2,40 le Dl. ?

Cours supérieur.

Solution du problème XXI page 417 de 1877.

Poids brut. .	31398 liv.		
Tare 1 % . .	313,98		
Net	31084,02 liv. à 0,07 d.	2175,88	
	Escompte 4 %	87,03	
		2088,85	
Courtage d'achat $^{1}/_{2}$ %		10,44	
Transport		6,00	
Marque des sacs		1,75	
Douane, etc.		1,25	
		2108,29	
Commission de remboursement $^{1}/_{2}$ %		10,54	
Frais au Havre.			
Frêt. . . .		206,05	
	d.	2324,88	
	à fr.	5,25 =	fr. 12205,62
	débarquement.		123,50
			12329,12

Prix de 100 Kg.

x f. = 100 Kg.

44 Kg. = 100 liv.

31084,02 liv. = 12329,12

$$\frac{100 \times 100 \times 12329,12}{44 \times 31084,02} = \frac{1541140000}{17096211} = \text{fr. } 90,14$$

Nous avons reçu quelques solutions, de MM. Bussy, A. Pilet, et de l'école de Bernex.

PROBLÈME.

III. Pourquoi la racine carrée de la fraction décimale périodique 0,012345679012345679 etc., n'est-elle composée que du chiffre 1 répété à l'infini ? (Proposé par M. Jaccard-Farron).

GÉOMÉTRIE.

Solution du problème XXI, page 436 de 1877.

L'hexagone est égal à 6 triangles dont le côté est 64 mm.; soit H. la hauteur du triangle ; on a : (carré de l'hypothénuse).

$H^2 = 64^2 - 32^2$; $H^2 = 4096 - 1024 = 3072$.

$H = \sqrt{3072} = 55,4$. Surface du triangle $= 32 \times 55,4 = 1772,8$ mmq. surface de l'hexagone $= 1772,8 \times 6 = 10636,8$ mmq.

volume $= 10636,8 \times 35 = 372288$ mmc.

surface du tonneau $\pi R^2 = 250$ mm. $\times 250 \times 3,1416 = 196350$ mmq.

Epaisseur de la couche $= 372288 : 196350 = 1,9$ mm. $= 0,0019$ m., à très peu près.

Ont donné la réponse : MM. Dormoy ; Pilet ; O. Rosat à la Rippe ; Bussy à Vufflens ; quelques élèves de Bernex ; 3 élèves de l'école secondaire d'Anières : E. Dechevrens, E. Viollet et C. Deruaz.

PROBLÈME.

III. Trouver le volume et la surface d'un tron de cône connaissant le rayon de la base inférieure et la hauteur ; l'angle que fait le côté avec le rayon de la base est 60°.

(Proposé par M. A. Genillard au collége d'Aigle).

ALGÈBRE

Solution du problème XI, page 418 de 1877.

Soit x l'âge du plus jeune ; celui du second sera représenté par $x + 5$; celui du 3e par $x + 10$, et celui du 4e par $x + 15$. Ces quatre nombres forment par conséquent une progression par différence : $x + (x + 5) + (x + 10) + (x + 15)$; le produit des extrêmes est égal à celui des moyens. Le produit des extrêmes est $x^2 + 15\,x$, et celui des moyens, $x^2 + 15\,x + 50$. Admettons que $y = x^2 + 15\,x$ (1),

$y \times (y + 50) = 31416$, d'où l'équation du second degré,

$y^2 + 50\,y = 31416$

En résolvant l'équation, on trouve $y' = 154$ et $y'' = -204$. La première de ces valeurs mise à la place de y dans l'équation (1) $x^2 + 15\,x = y$, donne :

$x^2 + 15\,x = 154$

d'où $x' = 7$ et $x'' = 22$

Les quatre âges cherchés sont donc 7, 12, 17 et 22.

Ont donné la réponse ou la solution MM. Jaccard-Farron à Tavannes, Ch. Colomb à la Chaux-de-Fonds, J. Decor.

PROBLÈME

III. Un certain nombre de personnes héritent par égales portions d'une somme de 16400 fr. Le testament statue que si l'un ou l'autre des héritiers venait à mourir avant le partage, les survivants hériteraient des défunts aussi par égales portions. Trois des héritiers étant morts avant le temps marqué, les survivants reçoivent chacun 1230 fr. de plus que la part qui leur serait échue si aucun des héritiers n'était mort. On demande quel était le nombre des héritiers.

(Proposé par M. A. Besson.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

BERNE. — Mademoiselle Perrochet, décédée dernièrement à Mulhouse, a légué 400 fr. à l'école enfantine de la Neuveville.

Dans ce canton on réclame la nomination des membres du synode par le peuple et non plus par les instituteurs eux-mêmes. Le *Schulblatt* de Berne craint que la nomination par le peuple n'ait pour effet de faire entrer au synode un certain nombre de pasteurs dans lesquels il voit des ennemis de l'école actuelle.

M. Breuleux maître principal et directeur de l'école normale des filles de Délémont a été confirmé comme tel par le conseil exécutif.

La conférence donnée par M. Meyer, recteur de l'école cantonale de Porrentruy, sur la photographie, a été accueillie avec un vif intérêt.

M. Bertrand Bassin, instituteur à Saules, non content d'avoir consacré son temps et ses forces à l'instruction des enfants, vient de léguer une somme de 200 fr. au fonds de l'école de la localité. « Quelques amis » de l'instruction, dit le *Jura* de Porrentruy, lui conservent un long et doux souvenir ; ses élèves ne l'oublieront jamais. »

M. Simonin, instituteur au Landeron, a été élu maître secondaire à Saignelégier, dans les Franches Montagnes, qui sont le lieu d'origine de cet homme d'école consciencieux et zélé ! Il remplissait depuis bien des années les fonctions de régent dans la même localité.

TESSIN. — M. Vincent de Castro, de Milan, dont la présence au congrès des instituteurs de la Suisse romande, à Genève, a laissé des souvenirs à ceux qui l'y ont vu et entendu, se proposait de donner une conférence sur les Jardins d'enfants au lycée de Lugano. Mais le directeur de l'instruction puplique, M. Pédrazzini, conseiller national et ancien président de la Société de Pie IX, a mis son véto à la conférence de M. de Castro. Elle a eu lieu quand même à la caserne, en présence d'un nombreux public des deux sexes, M. Castro était accompagné d'une dame instruite et aimable, sa collaboratrice dans son œuvre de propagande scolaire, et directrice de l'asile de Milan, Mme Rosalinda Polli.

La conférence s'est terminée par un sonnet composé et déclamé par

M. de Castro en l'honneur du philosophe Cattanéo, ancien professeur au lycée de Lugano et enlevé à la science il y a plusieurs années.

(D'après l'*Educatore de Bellinzona.*)

— La liste des membres de l'Education populaire dans ce canton, publiée par l'*Educatore*, se composait, au 1er janvier 1878 de plus de 500 membres, prêtres, docteurs en droit et en médecine, professeurs, propriétaires, avocats, magistrats de divers ordres, ingénieurs, étudiants, négociants, pharmaciens, notaires, architectes, horlogers, commis, peintres, sculpteurs, télégraphistes, lithographes. On compte aussi un certain nombre de dames parmi les sociétaires Les amis de l'Education ont pour président un ecclésiastique, M. Piétro Bazzi, de Brissago.

NEUCHATEL.— L'asile des Billodes, qui en est à sa 63e année d'existence a recueilli, pendant l'année 1877, 93 élèves dont 51 neuchâteloises, 8 vaudoises, 6 fribourgeoises, 3 tessinoises, 2 argoviennes, 4 françaises, 1 alsacienne. Les dépenses se sont élevées à 33,283 francs, c'est-à-dire à 6000 francs de moins que l'année dernière. On n'en constate pas moins un déficit de 6,122 fr. 40 provenant en grande partie de la diminution du rendement dans le capital. On ne peut malheureusement diminuer les dépenses qu'en diminuant le nombre des élèves. Il y a eu une vente à Neuchâtel, au bénéfice de l'établissement, le 21 février.

Cette année, comme les précédentes, M. Jules Grandjean, Directeur du Jura-Berne, a procuré une course à Bâle aux élèves et pensionnaires des Billodes qui, soit dans la ville du Rhin, soit à St-Imier, au retour, ont reçu l'accueil le plus cordial. Le bateau à vapeur l'*Helvétie* et les jeunes dames des Brenets ont aussi tenu à être agréables aux orphelines ou jeunes filles malheureuses des Billodes. Puisse, cette institution bienfaisante continuer à prospérer !

PRUSSE. — La statistique des pénitenciers et maisons de correction du royaume de Prusse pour les années 1872, 1873 et 1874 offre les résultats suivants : sur 23,599 prisonniers, 247 seulement avaient fait des études secondaires et universitaires, 5227 avaient reçu un enseignement primaire suffisant, 12,740 ne possédaient que des connaissances élémentaires très insuffisantes, 1793 savaient lire seulement, 3592 ne savaient *ni lire, ni écrire*. Plus des trois-quarts des prisonniers n'avaient donc que des connaissances élémentaires insuffisantes, ou ne savaient ni lire, ni écrire.

— La province de Brandenbourg dans laquelle se trouve Berlin, possède 1604 écoles primaires. L'année dernière 114 de ces écoles étaient fermées, manque d'instituteurs et 418 étaient repourvues provisoirement, mais, dit le rapport officiel, d'une manière très insuffisante. Parmi ces écoles 148 contiennent de 80 à 100 élèves pour *un* seul instituteur, 95, 100 à 120 élèves, 83, 120 à 150 élèves, 33, 150 à 180 élèves, 16 écoles ont de 180 à 200 élèves, enfin 14 plus de 200 ! Pour suffire aux plus pressants besoins l'administration scolaire municipale devrait nommer au moins 1600 maîtres d'école. Tels sont ajoutent les *Feuilles rhénanes*, auxquelles nous empruntons ce qui précède, tels sont les résultats du militarisme, de ce monstre insatiable qui dévore et engloutit toutes les ressources

du pays ; qui nous dote d'un sous-officier pour 7 soldats, et trouve les classes primaires de 40 élèves un luxe fort superflu !

AUTRICHE. — Le bourgmestre de Vienne reçut d'un écolier une lettre où l'enfant le priait de lui venir en aide et de lui procurer une paire de bottes pour qu'il pût aller à l'école. La missive était conçue en termes qui frappèrent le magistrat. Il prit des informations au bureau des pauvres et apprit qu'en effet l'auteur de la lettre appartenait à la famille d'une pauvre veuve, mère de cinq enfants, et qui n'avait pas le moyen de leur donner des souliers pour aller à l'école. Le bourgmestre s'intéressa à ces pauvres gens qui avaient dû quitter la ville pour aller chercher un logement moins cher dans les environs et leur procura les secours dont ils avaient besoin.

(*Pædagogische* de Vienne, 26 janvier 1878.)

— Au 1er janvier 1875 l'Autriche possédait 269 sociétés pédagogiques, savoir : Bohême 144, Moravie 52, Basse-Autriche 35, Styrie 34, Silésie 15, Tyrol 7, Carniole 4, Bukowine 3 ; la Haute-Autriche, la province de Salzbourg, la Carinthie, le Littoral et la Galicie en possédaient chacune une ; seule parmi toutes les provinces autrichiennes la Dalmatie n'a pas d'association pédagogique.

HONGRIE. — L'évêque catholique romain Bonnaz à Czanad, en Hongrie, a dépensé durant le temps de son épiscopat la somme de 90,000 florins (200,000 fr.) pris sur ses revenus personnels, pour des établissements d'instruction publique. « Va et fais de même ! »

NOMINATIONS

Genève. — *Université :* 1er février 1878. — M. Hermann Fol, professeur d'embryogénie et de tératologie dans la Faculté des sciences, section des sciences physiques et naturelles. — *Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles*: 15 janvier 1878. — M. Victor Hilaire, maître d'histoire dans les 3 sections de la 3e classe. M. Louis Leboulleux, maître d'arithmétique dans deux des sections de la 5e classe. — *Ecoles secondaires rurales*. 14 décembre 1877. — Mlle Joséphine Fontaine, maîtresse de couture à Compesières. — *Ecoles primaires:* 15 décembre 1877. — MM. Charles Roy et Marius Stœssel, régents à Satigny. — 8 janvier 1878. — Mlle Adèle Rey, maîtresse de couture à Soral. — *Ecoles enfantines*: 28 décembre 1877. Mlle Henriette Durand, maîtresse à Avully.

Jura bernois, partie réformée. Enseignement primaire.

Définitivement. — M. César Bindit, à Vauffelin; M. Eugène Guerne, 1re classe, Bienne; M. Ariste Blandenier, 2e classe, Nods ; M. Ch.-F. Bueche, 3e classe, Moutier; M. Ed.-Albert Boillat, à Loveresse; M. Eugène Vorpe, à Sombeval; Mlle Louise-Olga Eberhardt, 3e classe, Péry; Mlle Pauline Langel, 3e classe, Courtelary; Mme Marie Pellaton-Nicolet, 2e classe, Renan. Mlle Marie Vuilleumier, 3e classe, Tramelan-dessus; Mme Mina Barth-Droz, 3e classe, Tramelan-dessous; Mlle Alice Bourquin, 6e classe garçons, St-Imier.

Définitivement par promotion. Mlle Georgine Bourquin, classe supérieure des filles, St-Imier. Mlle Esther Schneckenberger, 1e classe filles, St-Imier; Mlle Juliette Langel, 4e classe filles, St-Imier; Mlle Hortense Vuille dit Bille, 5e classe filles, St-Imier; Mlle Marie Paggi, 3e classe garçons, St-Imier; Mlle Hortense Bessire, 4e classe garçons, St-Imier; Mlle Lina Guillaume, 2e classe, Péry.

Provisoirement. M. Jean-Auguste Chevalley, 2e classe, Orvin. M. Fritz Bœgli, à Monible. M. Aimé-Constant Grosjean, 1e classe, Fuet; M. Arthur Paroz, 2e classe, Fuet; M. Jules Verraires, à Châtelat ; M. Albert Mathez, 4e classe, Tramelan-dessous; M. Jules-Alcide Droz, à Mont-Tramelan; M. Constant Clauve, 1e classe, La Ferrière; M. Alfred Girod, 1e classe garçons, Renan; Mlle Marie-Blanche-Elvina Bessire, 2e classe, Evilard; Mlle Ursule Chable, 6e classe filles, St-Imier; Mlle Lisa Bessire. 5e b classe garçons, St-Imier; Mlle Emma Farron, 3e classe, Tavannes; Mlle Ida Petermann, 3e classe, Reconvillier; Mlle Louise-Ida Perret, 3e classe garçons, Sonvillier; Mlle Elisabeth Schlatter, 2e classe, Plagne.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE BORGEAUD, CITÉ-DERRIÈRE, 26.